

ENTOMOLOGIE MEDICALE. — *S. ovazzæ* n. sp. (Diptera, Simuliidæ) espèce nouvelle du groupe *neavei*, associée à des crabes de rivières dans l'Ouest africain. Note (*) de MM. PAUL GRENIER et JEAN MOUCHET, présentée par M. Émile Roubaud.

Cette nouvelle Simulie est la première espèce du complexe *neavei*, signalée dans l'Ouest africain. Divers caractères morphologiques de la larve et de la nymphe montrent qu'il s'agit d'une forme intermédiaire entre *S. woodi* et *nyasalandicum*. Les stades pré-imaginaux sont fixés sur la carapace externe et l'orifice de sortie de la chambre branchiale du crabe *Potamonautes chaperti* Milne Edwards.

La description de *S. neavei*, espèce type de ce qu'on appelle maintenant le « complexe *neavei* », remonte à 1915. É. Roubaud décrivit alors la femelle de cette espèce qui devait, dès 1921, être suspectée de transmettre l'Onchocercose humaine au Kénya. Depuis 1932, il a été prouvé que cette Simulie est le deuxième vecteur de cette redoutable maladie dans le centre et l'Est africains

Le problème s'est récemment compliqué car il a été confirmé (1), (2) que cette espèce était, en fait, un complexe de trois espèces étroitement apparentées : *S. neavei* Roubaud, *S. nyasalandicum* de Meillon, *S. woodi* de Meillon, la première seule étant véritablement anthropophile. Les stades pré-imaginaux de ces espèces sont restés inconnus jusqu'à 1951, date à laquelle il fut établi (1) que les larves et nymphes se fixaient électivement sur le crabe de rivière *Potamonautes niloticus* Milne Edwards, au Kénya.

Dans l'Ouest africain, ce n'est qu'en 1957 qu'un représentant du complexe *neavei* fut découvert sur des crabes près de Brazzaville (2). Plus récemment, nous avons signalé (3) la présence, au Cameroun, sur des crabes, d'une Simulie que nous ne pouvions, faute d'éléments de diagnostic suffisants, que considérer comme intermédiaire entre *S. woodi* et *S. nyasalandicum*. Des récoltes plus abondantes nous permettent de considérer maintenant cette Simulie comme une espèce très voisine de *woodi*, mais s'en distinguant cependant à tous les stades de son évolution (larve, nymphe, imago). Nous proposons pour elle le nom de *S. ovazzæ* n. sp., en hommage à M. Ovazza qui découvrit, le premier, cette espèce au Moyen Congo.

Nous résumerons rapidement les caractères principaux permettant de la caractériser :

Les genitalia mâle (clasper et plaque ventrale) sont du type *woodi*, mais la plaque ventrale est plus élargie dans sa région médiane, avec des épaulements non signalés chez *woodi*. La femelle présente une griffe tarsale denticulée du type *woodi*, mais la coloration des pattes, sur qui existe une aire claire, et de l'abdomen, qui ne présente pas de « bande » noirâtre transversale (tergites 3 et 4), évoque plutôt *nyasalandicum*. L'appareil

21 FEV. 1965
O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire
N° : 16.874
Cote : B ex 4

respiratoire nymphal comporte huit filaments grêles, de formule 2-3-3, très longs (5 mm) mais à dichotomisation *très basse*, le groupe de deux filaments étant même sessile, alors que chez *woodi* ces dichotomisations sont très hautes.

Le submentum de la larve porte latéralement, sur toute sa longueur, 9 à 11 denticulations, les 4 ou 5 antérieures étant très acérées; les dents du bord antérieur sont au nombre de 13; il existe, en outre, 7 à longues soies de chaque côté. Ce submentum, de couleur marron rougeâtre, est curieusement orné de bandes plissées irrégulières. Le tégument du corps de la larve (thorax et abdomen) est complètement revêtu de minuscules écailles ovalaires (15 μ sur 4 à 5), disposées à plat. Ces dernières particularités morphologiques, non encore signalées chez les espèces du groupe, peuvent s'observer aussi, ainsi que nous avons pu le mettre en évidence, chez *S. woodi*, mais font défaut chez *S. neavei*, chez qui le tégument est simplement orné de bandes transversales, sans écailles, en même temps que le submentum est dépourvu d'ornementation plissée.

Les larves et nymphes de *S. ovazzæ* ont été trouvées sur le crabe *Potamonautes chaperi* Milne Edwards (¹), aussi bien sur la carapace externe (pattes, pédoncules oculaires) que dans l'orifice de sortie de la chambre branchiale. Ces crabes ont été capturés dans la rivière Noun, cours d'eau rapide, au lit rocheux, entrecoupé de cascades et coulant en zone de savane, à Bamindjing (altitude : 1300 m) dans l'Ouest du Cameroun, au Nord de la région Bamiléké.

(*) Séance du 4 mai 1959.

(¹) J. P. MAC MAHON, *Bull. Ent. Res.*, 42, 1951, p. 419; *ibid.*, 48, (3), 1957, p. 607-617.

(²) M. OVAZZA, *Bull. Soc. Path. exot.*, 50, (4), p. 537-539.

(³) P. GRÉNIER et J. MOUCHET, *Bull. Soc. Path. exot.*, séance du 10 décembre 1958 (sous presse).

(⁴) Détermination due à M. J. Forest, Sous-Directeur du laboratoire de Zoologie, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

(Laboratoire d'Entomologie médicale de l'Institut Pasteur
et de l'Institut de Recherches du Cameroun, O.R.S.T.O.M.)

19 19
28

Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*,
t. 248, p. 2694-2695, séance du 11 mai 1959.

GAUTHIER-VILLARS,
55, Quai des Grands-Augustins, Paris (6^e),
Éditeur-Imprimeur-Libraire.
155673

Imprimé en France.